

[Accueil](#) > [Société](#) > Patrimoine : entre 2 500 et 3 000 églises menacées de disparition d'ici à 2030

SOCIÉTÉ

Patrimoine : entre 2 500 et 3 000 églises menacées de disparition d'ici à 2030

Selon un alarmant rapport menés par deux sénateurs, plusieurs milliers d'églises françaises sont dans un état plus qu'inquiétant.

Par valeursactuelles.com

Publié le 9 juillet 2022 à 15h58

Image d'illustration. Photo © NICOLAS MESSYASZ/SIPA

Partager cet article sur

Il est bien loin le temps où la France se couvrit d'un blanc manteau d'églises. Depuis, la plupart de ces bâtiments religieux, omniprésents sur le territoire national, ont été abandonnés par les fidèles, et peu ou prou laissés à l'abandon. A tel point qu'aujourd'hui, plusieurs milliers d'églises sont menacées de disparition. C'est le triste constat que dresse un rapport parlementaire, dirigé par le sénateur des Hauts-de-France Pierre Ouzoulias (PCF) et la sénatrice de l'Ardèche Anne Ventalon (LR). Selon ce document, consulté par [Aleteia](#), entre 2 500 et 5 000 églises pourraient disparaître d'ici à 2030.

A LIRE

[Patrimoine : Stéphane Bern vent debout pour sauver les églises en péril](#)

Un constat d'abord : toutes les églises ne sont pas logées à la même enseigne. Celles qui ont été érigées avant la loi de 1905 sont en meilleur état, les collectivités locales qui en ont la charge ne manquant pas de moyens pour les entretenir. C'est nettement plus délicat pour les églises qui ont vu le jour plus tard, dont la gestion pèse lourd dans les finances de l'Eglise catholique de France. Par ailleurs, note Aleteia, ces bâtiments plus récents souffrent d'un faible intérêt architectural et culturel, en plus d'avoir été bâtis à l'aide de matériaux de mauvaise qualité compliquant d'éventuels travaux.

Encore peu de ventes d'églises

Reste que la situation est alarmante pour de nombreuses églises. Heureusement, la vente est encore très rare : le rapport parlementaire avance que seules 250 églises communales ou diocésaines ont été vendues depuis 1905, soit 0,6 % de l'ensemble du patrimoine catholique français. « *Les élus sont attachés à leur église. Vendre serait vécu comme un échec* », explique Pierre Ouzoulias, qui appelle les collectivités locales

à ne pas rechigner à la dépense : « *Il faut cesser de concevoir le patrimoine comme une dépense mais comme un investissement. Le patrimoine n'est pas une charge que l'on ne serait pas capable d'assumer mais une chance pour notre pays.* »

Pour mieux cerner les chantiers les plus urgents, le rapport prévoit d'ailleurs l'organisation d'un vaste inventaire du patrimoine religieux. L'opération, qui devrait être lancée dans les prochains mois, doit permettre aux conservateurs du patrimoine de mettre en valeur les églises qui en ont le plus besoin, afin de faciliter d'éventuelles opérations de rénovation. L'inventaire servira également à l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, afin d'identifier les églises les plus menacées par les cambriolages. Enfin, le rapport parlementaire préconise d'utiliser les églises pour l'organisation d'événements culturels. « *Les églises sont faites pour vivre* », explique le document, selon lequel les bâtiments religieux trop longtemps fermés se dégradent plus vite. Une « socialisation » des églises qui, précise-t-on, doit heureusement rester soumise à l'aval du curé.

[Lire les commentaires \(2\)](#)